

## Musique (session mai-juin)

PREINSCRIPTION EN LIGNE

Discipline	Date	Epreuve (CE)
Musiques actuelles amplifiées (Cursus dispensé au CRI Limeil-Brévannes)	Mercredi 15 mai	1-Evaluation formation musicale : 15 minutes <ul style="list-style-type: none"> <li>Epreuve d'harmonie : analyse de texte</li> <li>Epreuve de chant : Ear training</li> <li>Epreuve de déchiffrage à l'instrument</li> </ul> 2-Présentation de 3 pièces au choix : 15 minutes <ul style="list-style-type: none"> <li>1 composition personnelle</li> <li>2 reprises</li> </ul>
Cuivres (cor, trompette, trombone, tuba)	Mercredi 17 mai	Programme libre d'une durée de 20 minutes avec au moins deux pièces contrastantes, de styles et d'époques différents.
Bois (flûte traversière, piccolo, hautbois, clarinette, basson, saxophone)	Mercredi 24 mai	Programme libre d'une durée de 20 minutes avec au moins deux pièces contrastantes, de styles et d'époques différents.
Piano	Vendredi 26 mai	Programme libre d'une durée de 20 minutes avec au moins deux pièces contrastantes, de styles et d'époques différents.
Guitare	Lundi 5 juin	Programme libre d'une durée de 20 minutes avec au moins deux pièces contrastantes, de styles et d'époques différents.
Direction de chœur	Lundi 5 juin	Direction d'un extrait choisi par le jury parmi <i>Offertoire, Libera me</i> ou <i>In paradisium</i> extraits du Requiem de G. Fauré
Percussion	Samedi 10 juin	Programme libre de 20 minutes comprenant au moins une œuvre de timbales, une pour clavier 4 baguettes et une pièce pour peau
Musique ancienne (basse continue, clavecin, flûte à bec, viole de gambe, violon baroque)	Samedi 17 juin	Basse continue : une œuvre vocale (récit et air) et une œuvre instrumentale de deux époques différentes + 1 choral de Bach (mise en loge de 20 mn) Clavecin : Programme libre d'une durée de 20 minutes avec au moins deux pièces contrastantes, de styles et d'époques différents + épreuve complémentaire de basse continue avec mise en loge. Autres : Programme libre d'une durée de 20 minutes avec au moins deux pièces contrastantes, de styles et d'époques différents.
Accompagnement	Lundi 19 juin	- exécution d'une œuvre pour piano solo au choix du candidat (5 à 10 mn) - accompagnement en déchiffrage (mise en loge de 10 mn avec piano) - réduction d'un quatuor instrumental (mise en loge de 10 mn avec piano)
Chant lyrique	Lundi 19 juin	2 morceaux au choix dans deux langues différentes : - un air d'opéra ou d'oratorio - un lied ou une mélodie
Cordes frottées (violon, alto, violoncelle, contrebasse)	Samedi 1 <sup>er</sup> juillet	Programme libre d'une durée de 20 minutes avec au moins deux pièces contrastantes, de styles et d'époques différents.

Culture (Histoire de la musique, Analyse)	Septembre 2023	<u>Analyse</u> : travail écrit sur une partition appartenant à la période classique ou romantique (durée : 4h) <u>Histoire de la musique</u> : commentaire(s) d'écoute sur 2 extraits d'œuvres d'époques et d'esthétiques différentes (3 écoutes par extrait - Durée 3h)
Formation musicale	Septembre 2023	<u>Ecrit</u> : Dictée de synthèse, relevé de thème atonal, relevé rythmique, dictée à parties manquantes, commentaire d'écoute, analyse (avec support auditif). <u>Oral</u> : lecture en 7 clés dans un conducteur, lecture de clés chantée dans un choral, lectures rythmiques (dont une réalisée à l'instrument), lecture polyrythmique, transposition jouée à l'instrument, chant vertical <i>a cappella</i> , lecture chantée déchiffrée.

Entretien individuel (Toutes disciplines)	Jour de l'épreuve instrumentale	Tous les candidats passeront un entretien individuel portant sur les motivations et l'engagement dans le parcours choisi
Test de FM	Septembre 2023	Test de niveau obligatoire pour tous les candidats. Une exemption de cours de formation musicale ne peut être accordée qu'à l'issue de ce test. (Les candidats en COP de musiques actuelles amplifiées ne sont pas concernés par ce test).

# Concours d'entrée à venir

Septembre 2023

CPES Théâtre Comédien.nes / Mise en  
scène

COP Danse Jazz

Session Complémentaire Musique

Tout candidat ayant été refusé au concours d'entrée ne pourra pas se représenter lors de la session complémentaire organisée en septembre